

Règles d'organisation et de validation des GEAP A l'intention des étudiants et animateurs

Affectations

Les groupes sont constitués par le secrétariat du DUMG (Marine Mesbahi) et attribués à un animateur.

Le programme est fourni aux étudiants et aux animateurs chaque semestre **fin octobre et fin avril**.

La copie du planning est envoyée aux chefs de service et aux MSU afin qu'ils puissent libérer les étudiants pour cet enseignement obligatoire.

Indisponibilité d'un étudiant

Si un étudiant n'est pas disponible sur les dates où il est convoqué, il peut **échanger avec un étudiant affecté dans un autre groupe du même département**.

Cet échange doit être validé par Marine Mesbahi par un envoi mail des 2 internes souhaitant échanger, et doit avoir lieu **au moins 15 jours avant la première séance. Au-delà, aucun changement ne pourra être accepté**.

En cas d'absence non prévisible, un justificatif doit être fourni au secrétariat du DUMG (arrêt maladie par exemple) et l'animateur doit être prévenu par l'étudiant par mail.

Fiche d'émargement

Une fiche d'émargement est envoyée à l'animateur du GEAP une semaine avant la première séance. Celle-ci doit être retournée au secrétariat au maximum 2 semaines après la seconde séance.

Engagement des étudiants à produire le travail demandé

L'étudiant envoie une semaine avant le GEAP son récit.

Il prépare pour la seconde séance l'intégralité de son travail à présenter.

Procédure de validation

L'animateur valide dès la seconde séance le GEAP dans la grande majorité des cas (présence aux 2 séances, travail de qualité) et remet à l'interne la fiche.

En cas de non-validation immédiate, l'interne complète son travail selon les demandes de l'animateur a **sous un délai de 7 jours** pour l'envoi mail. **L'animateur à 7 jours pour répondre à l'étudiant.**

En cas de non-validation (absence à une des séances, travail de qualité insuffisante ou travail complémentaire demandé non envoyé dans les délais), l'étudiant sera convoqué en GEAP de rattrapage, auprès d'un membre du DUMG, à la faculté, le semestre suivant.